



# MAIRIE DE CLAIROIX

1, rue du Général de Gaulle - 60280

Clairoix, le 30 avril 2020

Aux habitants de Clairoix

Téléphone : 03.44.83.29.11  
Télécopie : 03.44.83.45.37  
e-mail : info@clairoix.com

## INFORMATION MUNICIPALE

Madame, Monsieur,

Tout d'abord j'espère que vous allez bien ; mes services, comme vous le savez, sont et restent très attentifs à vos besoins éventuels.

Des bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale sont à votre écoute. Vous pouvez les solliciter en appelant la mairie.

La mairie est ouverte à nouveau au public (sauf les samedis 2 et 9 mai) aux horaires habituels.

L'agence postale communale accueille également à nouveau les usagers, du mardi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h45 à 17h.

La réouverture de la bibliothèque est programmée le mardi 12 mai.

Tous ces services sont désormais équipés de protections pour garantir la sécurité de tous.

Pour information, les services municipaux ont assuré la continuité du service au plus fort de la crise. Notre agent de surveillance de la voie publique, les services de gendarmerie et de vidéosurveillance ont été sur le terrain pour notre sécurité. La durée des éclairages publics a été légèrement réduite, tout en s'adaptant aux services de sécurité.

Quant aux employés des services techniques, ils ont repris le travail à temps complet, avec les équipements conseillés et en appliquant les gestes barrières, et assurent notamment le nettoyage des rues et les petits travaux dans nos bâtiments. Les personnes chargées de l'entretien s'occupent quotidiennement de la désinfection des locaux occupés par nos personnels en activité.

L'agglomération de la région de Compiègne a décidé de distribuer à l'ensemble des habitants (hors enfants de moins de 14 ans) des masques en tissu (leur durée est d'environ 20 lavages à 60°), de façon à ce que chacun puisse disposer d'un masque en attendant que vous puissiez en acquérir dans les magasins à des prix raisonnables.

L'organisation de ce dispositif a demandé une disponibilité des personnels et des élus sans précédent !

Notre commune a finalement reçu 1 000 masques en kit qui sont assemblés par plus de 30 bénévoles que je tiens tout particulièrement à remercier ; 500 seront retransmis à des communes qui ne disposent pas du même réseau que le nôtre. Clairoix se situe dans les premières communes de l'ARC en nombre de couturiers !

Dans le même temps, 65 000 masques assemblés ont été commandés par l'agglomération et devraient être répartis et distribués dans chaque commune d'ici fin mai, en même temps que celui fourni à chaque habitant par le Conseil Régional des Hauts-de-France.

Les personnes âgées et vulnérables seront prioritaires, ensuite et au fur à mesure que nous recevrons les masques, nous continuerons les distributions. Celles-ci se feront soit en porte à porte, soit sous forme d'une permanence. Elles seront effectuées par les personnels communaux et les élus si besoin, dans le respect des gestes barrières.

Je pense que nous nous devons de prendre, dès le déconfinement, toutes les précautions qui s'imposeront, et ce geste d'attribution de masques contribuera je l'espère à vous rendre service et à vous protéger.

En ce qui concerne la réouverture des écoles, nous nous conformerons aux directives de l'État et adapterons nos services de restauration scolaire et périscolaire en conséquence.

À propos des manifestations ou activités collectives, qu'elles soient communales ou associatives, la consigne est leur annulation jusqu'à fin juillet. Aussi tous les lieux (salles communales et complexe sportif) resteront fermés jusqu'à cette date.

Quant au soutien de l'activité économique, l'agglomération devrait débloquer 1,6 million d'euros pour soutenir les entreprises, les commerçants et les artisans, et les aider à traverser cette crise d'une ampleur inédite, au moyen d'un dispositif de subvention ou de prêt d'honneur à taux 0, destiné à faciliter le redémarrage des activités par un apport de trésorerie. Le suivi des dossiers sera réalisé par un opérateur unique : Initiative Oise Est, que nombre d'entrepreneurs connaissent déjà. Tous les renseignements seront sur le site internet de l'ARC et sur celui de la commune à compter du 7 mai.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire,



*Laurent Portebois*

Laurent PORTEBOIS